VARDON,

AU REPRÉSENTANT

LOMONT.

JE ne m'exaspérerai point pour répondre au libelle atroce que tu as répandu contre moi ; je ne sortirai point des bornes que je me suis prescrite ; l'innocence est toujours calme, honnête et ne se désespère pas.

Je commence par te dire que je persiste à la déclaration que j'ai faite, à quelques faits près, que je vais rétablir. Sans la crainte de faire renaître parmi mes Collègues ces anciennes défiances sur la différence d'opinions sur la mort du roi ; j'aurois dit que Madame Nanteuil, au lieu de te demander

si j'étois honnête homme, te demanda si j'avois voté la mort. Tu répondis non. Voilà ce que tu me dis en rentrant dans ton appartement. Autre fait : quand je te dis que j'étois bien convaincu que le mouvement étoit royaliste, tu répondis encore je le vois bien, mais dans les circonstances où nous nous trouvons, il faut dire comme elles. Tu pourras nier ces deux faits comme les autres, tu en es le maître, et me dire bien des injures...... Je te le permets, je ne te répondrai plus.

Je vais m'attacher seulement à ce qui me touche de près. Je te dirai qu'aucune idée de vengeance ne m'a guidé dans la déclaration que j'ai faite ; que Colombel est incapable de m'avoir provoqué : ta conduite seule m'a révolté, parce que je te croyois Républicain, et que tu ne l'es pas. J'en fis la confidence à un de mes Collègues;

qui crut n'en pas devoir garder le secret ; ta conduite devint publique. C'est ce qui détermina le Comité de sûreté générale à m'appeller auprès de lui ; je ne ferai pas valoir auprès de toi, ni de qui que ce soit, toute la délicatesse que je mis en t'accusant ; le Comité me rendit justice à cet égard à la tribune.

Tu me reproches d'avoir été chez toi jusqu'au lendemain soir ; cela est faux, je suis sorti de chez toi à neuf heures et demie du matin ; de t'avoir remis mille écus que tu avois touché pour moi, en vertu de ma procuration , et que tu me donnas en arrivant chez toi s ur l'exposé que je te fis dema situation ; tu me dis en avoir besoin , je te les laissai aussi-tôt ; tu en conclus sûrement que je n'avois pas affaire de mes fonds ; que j'avois un portefeuille bien garni , que j'avois les poches remplies d'écus.

Que la vengeance, Lomont, ne te fasse pas exagérer : je t'ai montré 1000 livres en assignats. Deux louis en écus de 6 livres, et un louis d'or ; tu n'as pas pu voir davantage..... et en tout cela, où trouves-tu des crimes ?......

Tu prétends avoir en main des pièces qui ne t'auroient pas permis de répondre à Madame de Nanteuil que j'étois honnête homme.... Pourquoi ne pas les produire à la suite de ta virulante diatribe ? pourquoi lorsqu'il fut question de me placer au Comité de sûreté générale, et de m'envoyer à Saint-Domingue, disois-tu le contraire à tous mes Collègues, pour les engager à m'honorer de leurs suffrages ? . . .

Tu dis encore que j'ai été faire une cour assidue à ta femme, après le 13 Vendemiaire ; j'y ai été une fois cela est vrai, pour voir si un jeune homme dont j'avois

apporté les effets dans ma voiture étoit venu les reprendre, et autoriser la dame Lomont à les lui remettre lorsqu'il se présenteroit. Tu sais très-bien que l'aristocratie invétérée de ton épouse m'éloignoit d'elle : j'entrai chez toi à huit heures du soir, elle vouloit me faire rester un moment ; je lui dis que je ne le pouvois pas, parce que je devois me rendre au Comité de Salut public pour recevoir un mandat de 25000 livres à l'effet d'acquitter le voiturier qui avoit amené de Grandville les effets de mes Collègues, de leurs Secrétaires, et des miens qui avoient passés à Brest pour s'embarquer avec nous, ce qui fut accordé le soir même par les deux Comités réunis.

Encore une réflexion, Lomont : tu dis que si Madame Nanteuil t'avoit demandé si j'étois honnête homme, tu aurois répondu négativement, ayant pièce en main. Hé

bien ! puisque tu me croyois malhonnête, comment as-tu pu te charger de la procuration d'un homme que tu mésestimois, dis-tu, depuis long-temps.

Voilà, Lomont, tout ce que j'ai à répondre à tes injures.

VARDON.